DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE
DE

Roz-Landrieux

35120

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20261109-26_11_62-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 9 novembre à 20h30. Date de convocation : 05/11/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, Mme Sylvie FIZELIER, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, Mme Delphine GAUTIER, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine QUEMERAIS, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Régis ROBIN

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-11-62 FINANCES : Contrat de prestations de services des toilettes publiques

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, compte tenu de la vétusté du four de la salle polyvalente, celui-ci a Le contrat de prestation de services avec l'entreprise SAGELEC, pour la maintenance des toilettes publiques arrive à échéance, il convient de le renouveler dans les mêmes conditions pour l'année 2026. Pour l'année 2026, le contrat s'élève à 646 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations de services ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Le secrétaire de séance
M. Régis ROBIN

Le Maire,
M. François MAINSARD

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.